

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Disposition de sols -- Grosse-Île	
Solicitation No. - N° de l'invitation EF928-160675/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client R.072834.001	Date 2015-09-02
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTC-250-13371	
File No. - N° de dossier MTC-5-38108 (250)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-09-09	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cyr, Nicolas	Buyer Id - Id de l'acheteur mtc250
Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3389 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Grosse-Île (QC)	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EF928-160675/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.072834.001

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

MTC-5-38108

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc250

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ADDENDA NO: 1

Veillez trouver ci-inclus l'addenda susmentionné qui fait partie intégrante des documents de soumission. Cet addenda modifie les documents de soumission de la façon indiquée ci-après. Il n'y aura pas d'autre confirmation écrite.

Addenda no 1 - EF928-160675

Projet de disposition de sols et de matières résiduelles – Lieu historique national de la Grosse-Île-et –le-Mémorial-des-Irlandais

- 1) L'annexe C «Énoncé des travaux» est modifiée comme suit :
 - i) A la section 2.0, à la puce no3, supprimer la description et la remplacer par :
«Empilements C : plusieurs tas dont un constitué de différents matériaux (acier, aluminium, briques, béton) et d'autres constitués principalement de briques, de béton et de tuyaux. Voir les photos de l'addenda 1 qui s'ajoutent à celles de l'empilement C présentées à l'annexe D du document d'appel-d'offres.»
 - ii) A la section 2.0, à la puce no4, supprimer la description et la remplacer par :
«Empilement D : Un tas constitué principalement de morceaux de béton tel qu'identifié lors de la visite de terrain. L'empilement D à disposer inclut aussi une dizaine de morceaux de béton éparpillés à proximité et observés lors de la visite. Notez que Parcs Canada sera responsable de rassembler la dizaine de morceaux de béton et de les déposer sur le tas D avant les travaux. Voir photo de l'addenda 1 qui remplace les photos de l'empilement D (photos 9 et 10) de l'annexe D du document d'appel-d'offres. Tel que vu sur le terrain, l'empilement D a été déplacé de quelques dizaines de mètres à l'est de son emplacement original.»
 - iii) A la section 5.7 ajouter la phrase suivante : Aucun entreposage temporaire de sols ou de matières résiduelles ne sera toléré sur le quai ou à tout autre endroit sur l'île.
 - iv) A la section 5.13 ajouter la phrase suivante : L'Entrepreneur devra récupérer et disposer la bâche présente sous l'empilement E.
 - v) A la section 6 ajouter la mesure d'atténuation suivante : Prévoir installer des barrières à sédiments du côté de l'empilement B qui donne sur le marais.

- 2) L'annexe E «Localisation et photographies du quai et des empilements» est modifiée comme suit :
 - i) Les photos suivantes montrent les matériaux à sortir constituant les empilements C et s'ajoutent à celles présentées à l'annexe D du document d'appel-d'offres.

Empilements C



- i) La photo suivante montre le béton à sortir constituant l'empilement D et remplace les photos de l'empilement D (photos 9 et 10) de l'annexe D du document d'appel-d'offres).

Empilement D



Addendum no 1 - EF928-160675

Disposal of Soils and Waste - Grosse Île and the Irish Memorial National Historic Site

- 1) Annex C «Statement of work» is modified as follows :
 - i) In section 2.0, bullet # 3, delete description and replace it by : «Piles C : several heaps, one of which is composed of various materials (steel, aluminium, bricks, concrete etc.) and others composed mainly of bricks, concrete and pipes. See pictures of addendum 1 which must be added to Pile C pictures in annex D of the invitation to tender document.»
 - ii) In section 2.0, bullet #4, delete description and replace it by : «Pile D : One pile composed mainly of concrete blocks as identified at the site visit. Pile D to be disposed of includes also about ten more scattered concrete blocks as identified at the site visit. Note that Parks Canada is responsible for gathering the scattered concrete blocks and placing them on Pile D before the work begins. See picture of addendum 1 which replaces Pile D pictures (pictures 9 and 10) in annex D of the invitation to tender document. As seen on the site, Pile D has been moved by a few meters to the east of its initial location.»
 - iii) In section 5.7 add the following text : No temporary storage of soils or waste will be allowed on the wharf or elsewhere on the island.
 - iv) In section 5.13 add the following text : The contractor will have to recover and dispose of the tarp which is under Pile E.
 - v) In section 6 add the following mitigation measure : Plan to install a silt fence on the side of Pile B side that overlooks the marsh.

- 3) Annex E «Location and photographs of the wharf and piles» is modified as follows :
 - i) The next pictures show the waste to be disposed of that makes up Pile C and must be added to Pile C pictures in annex D of the invitation to tender document.

Piles C



- ii) The next picture shows the concrete to be disposed of that makes up Pile D and replaces Pile D pictures (pictures 9 and 10) in annex D of the invitation to tender document.

Pile D



Questions/Réponses:

Question no.1

Concernant l'accès à Grosse-Île on nous a nous dit que ça partirait de Montmagny ou de Berthier-sur-Mer.

Pourriez-vous nous aider à entrer en contact avec les bonnes personnes pour connaître les tarifs de transport pour ce genre de choses?

Réponse:

Tel que spécifié au document d'appel-d'offres, le transport du personnel se fera à partir de Montmagny. Pour ce qui est du transport du matériel et des matériaux en vrac, c'est de la responsabilité de l'entrepreneur de déterminer leur point de départ et d'arrivée.

Question no. 2

Le quai de Berthier-sur-Mer est-il en assez bon état pour accommoder les charges, la machinerie etc?

Réponse:

À vérifier par les soumissionnaires avec les autorités de Berthier-sur-Mer.

Question no. 3

Quelle est la profondeur de l'eau au bout de chaque quai en marée basse

Réponse:

Les profondeurs de l'eau au bout du quai de Grosse-Île à marée basse peuvent être déterminées à partir des informations présentées à l'annexe E du document d'appel-d'offres. Je confirme que les profondeurs indiqués au relevé bathymétrique de novembre 2013 de l'annexe E sont en mètre à partir du zéro hydrographique (zéro des cartes)

Questions/Answer:

Question no. 1

Concerning access to Grosse-Î someone told us that it would depart from Montmagny or Berthier-sur-Mer.

Can you help us to contact the right people in order to obtain the transportation rates for this type of thing ?

Answer:

As indicated in the invitation to tender documents, personnel carrying will depart from Montmagny. For the material and the bulk product transport, it is the contractor's responsibility to determine the starting point and the point of arrival.

Question no. 2

Is the Berthier-sur-Mer wharf in good condition to accomodate the load, equipment etc ?

Answer:

To verify by the bidders with the Berthier-sur-Mer authorities.

Question no. 3

What is the water depth at the end of each wharf at low tide ?

Answer:

Water depth at the end of Goose-Île wharf at low tide can be determined from the information presented in annex E of the invitation to tender documents. I confirm that the water depths indicated at the november 2013 bathymetric survey in annex E are in meters from chart datum.